

Responsable en gestion des ressources humaines

RNCP1493 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315p
Code(s) ROME	M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2005

Certificateur(s)

INSTITUT EUROPEEN DE MANAGEMENT SOCIAL (IEMS)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le champ d'intervention du Responsable en gestion des ressources humaines comporte les activités suivantes : 1) Participation à la définition de la stratégie et de la politique des ressources humaines (RH) : Inscrire la fonction RH dans la stratégie globale de l'entreprise

2) Gestion des emplois, des compétences et des carrières : Optimiser l'adéquation des ressources aux besoins de l'entreprise, au présent, moyen et long termes, en quantité et en qualité

3) Recrutement : Définir, proposer, puis mettre en œuvre la politique et le processus de recrutement, de la préparation à l'accueil et à l'intégration

4) Formation : Elaborer et proposer la politique de formation, mettre en œuvre les actions et contrôler leur application et efficience afin de mettre en adéquation les compétences des collaborateurs avec celles requises par l'entreprise aujourd'hui et demain

5) Rémunération :

- Proposer la politique de rémunération, la mettre en œuvre puis analyser ses résultats.
- Optimiser l'équilibre socio-économique en fonction de la stratégie de l'entreprise et de ses moyens.

6) Relations sociales :

• Faire vivre le dialogue social, en tenant compte de la législation et des impératifs économiques de l'entreprise selon la stratégie qu'elle s'est fixée, en conciliant ses objectifs et la satisfaction du personnel.

- Régler les litiges et accompagner le management dans la gestion des changements et des conflits

7) Droit du travail et de la sécurité sociale : Interpréter, appliquer et expliquer le droit social individuel et collectif

8) Hygiène, sécurité et conditions de travail : Assurer le respect des obligations légales et réglementaires, et optimiser l'ensemble des facteurs d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des salariés, dans le cadre des impératifs économiques de l'entreprise

9) Administration du personnel/Paie : Assurer l'administration individuelle et collective du personnel, depuis l'embauche jusqu'à la fin du contrat de travail

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités ou compétences attestées : - connaissance des enjeux économiques de l'entreprise

- maîtrise des techniques de gestion des emplois, des compétences et des carrières, des techniques de définition des besoins en terme de recrutement de l'entreprise et en terme de formation
- maîtrise des facteurs d'évolution de la masse salariale et des dimensions économiques et sociales de la politique salariale

- maîtrise de la législation et de la jurisprudence en matière de relations sociales
- maîtrise du droit du travail et de la sécurité sociale et des techniques de veille
- connaissance et maîtrise de la méthodologie de prévention des accidents du travail
- connaissance et maîtrise des techniques de gestion et d'administration du personnel et de la paie

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Responsable en gestion des ressources humaines travaille dans tous les secteurs d'activités, toutes les branches professionnelles et entreprises quelle que soit leur taille. Il est également employé dans des cabinets de conseil.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les types d'emplois occupés - Responsable en gestion des ressources humaines

- chef du personnel
- responsable administratif du personnel
- responsable de la gestion de l'Emploi et des carrières
- responsable de la gestion des cadres
- responsable du recrutement
- responsable ressources humaines
- adjoint au directeur des ressources humaines
- responsable emploi-formation
- conseiller en emploi-formation.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 454 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 697
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

7 membres dont 2 représentants des employeurs, 2 représentants des salariés, 2 représentants de la fonction Ressources Humaines

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2005

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP2322

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1493/>